



Syndicat national Pénitentiaire des Surveillant(e)s - C.E.A.

INTERDICTION DES ACTIVITÉS LUDIQUES EN PRISON : UN SCANDALE SELON L'OIP... ET LES VIOLENCES SUR LES SURVEILLANTS, ON EN PARLE ?!

L'Observatoire International des Prisons (OIP), accompagné de plusieurs organisations, s'insurge contre l'interdiction des activités ludiques en prison. Pour eux, cette mesure du Garde des Sceaux porterait atteinte à la réinsertion des détenus.

Mais où est leur indignation lorsque les agents pénitentiaires sont agressés, blessés, parfois tués par ces mêmes détenus dont ils défendent les « droits » avec tant d'ardeur ?

UNE HYPOCRISIE INSUPPORTABLE

Les surveillants risquent leur vie au quotidien face à des détenus toujours plus violents, bénéficiant d'un laxisme grandissant. Mais à écouter l'OIP et ses alliés, le véritable scandale, c'est que ces criminels ne puissent plus jouer au Monopoly, faire du théâtre ou encore se faire masser !



Pour le SPS-CEA, la réalité est toute autre :

🤔 Les agressions en détention explosent

chaque jour, des surveillants sont frappés, menacés, ébouillantés, voire poignardés.

🤔 Des détenus meurent dans des règlements de comptes internes – mais apparemment, leur accès aux loisirs est une priorité absolue ! Les détenus peuvent mourir, mais tout cela dans un cadre ludique... On marche sur la tête !

🤔 Les obligations en détention sont ignorées – Messieurs, la réinsertion ne passe pas par des jeux de société, des massages ou du karting, mais par la discipline, le travail et la responsabilité.

.. /..

LES DROITS, OUI, MAIS QU'EN EST-IL DES DEVOIRS ?

Quand des détenus s'en prennent aux personnels pénitentiaires, l'OIP et la Ligue des Droits de l'Homme ne se saisissent pas du Conseil d'État pour défendre les victimes, n'est-ce pas ? Pourquoi cette indignation à géométrie variable ?

Le Syndicat Pénitentiaire SPS-CEA le rappelle :

✳ L'interdiction des activités ludiques est une mesure nécessaire pour renforcer la sécurité en détention.

✳ La prison doit redevenir un lieu de sanction et de sécurité, pas un centre de loisirs !

✳ Les vrais enjeux sont ailleurs : assurer des conditions de travail dignes aux agents et garantir une véritable réinsertion basée sur des efforts concrets, pas sur des distractions infantiles.

Alors Messieurs, plutôt que de perdre votre temps avec vos idées farfelues, laissez la raison l'emporter sur la déconnexion.

Syndicat Pénitentiaire SPS-CEA – Défendons la Sécurité en Prison !



Le 19/03/2025, le Bureau Central National
Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/>
E-Mail : secretariat-sps-cea@hotmail.fr